

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du lundi 13 février 2023

Présents: Mmes ALET, CALMELS, CAZOR, COUVIGNOU, DURAND, RISPOSI.
MM. ARSAC, BONNEFOUS, CALVET, DIEUDE, FORESTIER, GAYRARD, MONTOYA,
ROMIGUIERE, TEULIERE, VENE.

Absent excusé : Mmes BERGOUGNOUX, BOUYSSI

Procurations : Claudine BASTIDE à Bernard ROMIGUIERE

- Clément Teulière est désigné secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2022

➤ SIVU REP « Rêve avec moi » - Anticipation de la participation financière de la commune – BP 2023

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que le SIVU RPE « Rêve avec moi » bénéficie d'une participation financière annuelle des 4 communes pour régler partiellement les charges de fonctionnement.

Pour l'année 2022, le SIVU RPE a encaissé une participation de 30 000.00 € répartie de façon suivante :

DRUELLE BALSAC 23%	6 900 €
LE MONASTERE 26%	7 800 €
Sainte RADEGONDE 17%	5 100 €
SEBAZAC CONCOURS 34%	10 200 €

En ce début d'année 2023, la trésorerie du SIVU n'est pas suffisante pour faire face aux dépenses et notamment au paiement des charges du personnel.

Pour permettre le fonctionnement de la structure il est proposé de verser la participation financière de la commune de LE MONASTERE, soit 7 800 € avant le vote du budget

Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Approuve le versement de la participation financière de la commune de Le Monastère au SIVU RPE « Rêve avec Moi » pour un montant de 7 800€